

FINANCES PUBLIQUES  
  
MÊME PLUS L'IMPÔT  
**SUR LES OS**

*16 septembre :*

*La moitié des agents en grève  
en Charente Maritime !*



Devant la Préfecture





**48,44 %** de grévistes dans le département de Charente Maritime avec la fermeture des 7 CFP du département et de 9 trésoreries. Les agents du département, comme dans toute la France ont massivement exprimé leur opposition au projet de Darmanin.

**50 directions à plus de 40 %, dont 10 à plus de 60 % ! le message est clair !**

Dans tous les départements des rassemblements avec les élus, des interpellations des directeurs et des préfets, des relais dans la presse.

En Charente Maritime, 2 rassemblements ont eu lieu :

A La Rochelle devant la préfecture où 120 agents venus de St Jean d'Angély, Saintes, Rochefort, Marennes, Royan et des différents services de La Rochelle ont soutenus l'intersyndicale qui était reçue à 11h par le Directeur de Cabinet du Préfet, Mr RINGOT.

L'entretien a duré 1 heure et nous avons remis une pétition signée par 5 000 usagers contre ce projet néfaste pour eux. Nous avons précisé que ces signatures manuscrites ont été recueillies devant les CFP et les trésoreries du département, démontrant ainsi le besoin réel de la population d'un service de proximité de qualité.

Nous avons également rappelé que plusieurs motions d'élus sur le département ont été rédigées et qu'à Jonzac, pendant cette entrevue, les agents du CFP et des trésoreries alentours étaient rassemblés avec une vingtaine d'élus du sud du département.

Nous avons alerté le Directeur de Cabinet sur le nombre important d'agents qui seront impactés par une mobilité fonctionnelle et/ou géographique, soit 250 personnes. A ce sujet, Mr SAIZEAU qui représentait la Direction au côté de Mr RINGOT, a confirmé que des agents seraient amenés à se déplacer, contrairement à ce que notre Directeur affirme depuis juin « *les agents ne changeront pas de commune* ».

Nous avons donc développé l'ensemble des arguments contre ce projet et avons revendiqué :

- le retrait de ce projet
- le renforcement de notre réseau, notamment les petites trésoreries de proximité qui manquent cruellement de personnel
- que si les Maisons France Service pourraient être un plus pour permettre des points de contact supplémentaires, elle ne devront surtout pas se substituer à notre réseau. L'accueil de 1<sup>er</sup> niveau dans ces MFS ne pourra pas compenser l'accueil professionnel et de qualité que les agents de la DDFIP réalisent tous les jours. L'utilisateur n'y trouvera pas son compte !

***Mr RINGOT, en tant que simple intermédiaire comme il nous l'a précisé en début d'audience, fera un rapport de nos interventions en y annexant les signatures, le tout parviendra au Ministère...à suivre...***



Devant le CFP de Jonzac

Cette réussite de cette journée doit nous conforter pour continuer les actions que nous avons mises en place depuis mars et les amplifier.

Continuons les affichages et banderoles, le tractage et la pétition aux usagers, l'interpellation des élu(es). Chaque élu sera contacté pour mettre en place avec les agents et les usagers des actions sur chaque site en septembre et octobre.

Le combat se gagnera tous ensemble, c'est en bonne voie après la journée du 16 septembre !

**Contre le projet DARMANIN, contre la destruction de notre modèle républicain,**

***ON NE LACHE RIEN !***



# 5 000 signatures sur la pétition

## FINANCES PUBLIQUES

Les agents opposés à la réorganisation étaient mobilisés hier à La Rochelle et Jonzac

Environ 80 personnes se sont réunies hier matin, devant la préfecture de La Rochelle, à l'appel des organisations syndicales Solidaires, CGT, FO et CFDT, pour protester contre la réorganisation annoncée des structures des Finances publiques en Charente-Maritime comme ailleurs. Ceci, dans le cadre d'une journée nationale d'action.

### Maisons France Service

Le gouvernement a en effet décidé d'une profonde mutation du maillage territorial et de la réponse aux attentes des contribuables pour 2022. L'intersyndicale dénonce ainsi la disparition programmée – bien que l'on soit encore en phase de concertation avec les élus locaux – de « la quasi-totalité des trésoreries, la suppression des services des impôts des particuliers de Saint-Jean-d'Angély, Rochefort et Marennes » et des « services des impôts des entreprises de Saint-Jean-d'Angély, Rochefort, Marennes, Jonzac et Royan », ainsi que le recours renforcé à Internet qui pénalise, notamment, les paiements en li-



Les manifestants hier devant la préfecture. PHOTO XAVIER LÉOTY

guide. En compensation, il est annoncé la création de Maisons France Service, a priori une par canton. Des points d'accueil qui ne seraient pas en mesure d'assurer le même service de proximité que le réseau actuel, selon les agents mobilisés hier. « Les gens auront une réponse de premier niveau, explique l'un des porte-parole des manifestants, mais pour approfondir le sujet, il faudra prendre un rendez-vous plus tard... »

Pour les contribuables de l'île de Ré, par exemple, il faudra se rendre à Ferrières-d'Aunis. Les syndicats assurent que la réorganisation ne

peut aboutir qu'à une perte, pour le contribuable, en termes de proximité et de service. 230 des 860 agents des Finances publiques du département seraient par ailleurs amenés à déménager ou changer de fonctions. Ce qui pourrait aggraver les risques psychosociaux du travail. Depuis le mois de mai, les agents proposent aux contribuables qu'ils reçoivent en entretien de signer une pétition qui s'oppose à cette réorganisation. Elle a reçu 5 000 signatures. La délégation reçue en préfecture, hier, l'a remise au représentant du préfet.

**A. B.**



## SOCIAL La Haute Saintonge se mobilise pour conserver ce service public précieux aux communes comme aux administrés

Marie-Laure Gobin  
ml.gobin@sudouest.fr

Dans le cadre de la réorganisation annoncée des services des finances publiques, un rassemblement intersyndical (CFDT, Solidaires, CGT et FO), a eu lieu hier matin devant le Centre des finances publiques, fermé au public. Aux côtés des personnels, quelques administrés, des maires et élus de Haute Saintonge aussi, une trentaine environ, ceints de leur écharpe tricolore pour la plupart. Des représentants de La France insoumise étaient là également. Ce mouvement de protestation initié par les syndicats depuis février, vise à sensibiliser la population et les élus locaux sur les changements annoncés et sur leurs conséquences.

### « Une catastrophe »

Pour Yves Poujade, adjoint à Montendre, « après la disparition de notre trésorerie voilà dix ans, on nous avait envoyés sur Mirambeau, puis, sur Montlieu en nous affirmant qu'elle serait pérenne. Aujourd'hui on nous dit qu'elle va fermer. C'est une catastrophe pour les communes et les administrés. Et pour l'établissement public des Deux Monts (1) dont le comptable est le Trésor public et qui va voir disparaître sa trésorerie de proximité ».

### « Que des permanences »

Pour Hervé Charlassier, maire de Pommiers-Moulons : « Demain, un contribuable à La Barde devra faire 65 kilomètres pour rejoindre Jonzac. Même si on nous promet des Maisons de services au public, ce ne seront que des permanences. Si demain, les mères de familles du sud sont obligées de venir payer la cantine à Jonzac, ça va être un souci. Quant à nous, élus, nous avons encore des relais humains pour nos budgets. Qu'en sera-t-il demain ? ». Pierre Arthaud, maire de Courpignac, pense aussi « au devenir du personnel des Finances publiques, établi localement et dont la vie sera bouleversée ».

### Les régies en liquide

Pierre Plat, maire de Chartuzac, se demande « quelles seront les conditions de sécurité quand les régies publiques du sud auront des sommes en liquide à ramener à Jonzac ». Adjoint au maire de Jonzac et conseiller départemental, Christophe Cabri estime « ce com-



Plusieurs élus devant le Centre des finances publiques, ceints de leur écharpe tricolore. PHOTO M.-L.G.

bat très important ». Il rappelle la motion signée par la Communauté de communes en juillet (lire ci-contre). « Le contact doit aussi être pris avec Dominique Bussereau, président du Département. Vous

« 90 km pour porter la recette des 100 euros mensuels de photocopies »

il mène ces combats et combien il aime les gagner ».

D'autres, enfin, relèvent « que l'accès à Internet, toutes nos campagnes n'en disposent pas, certains n'y auront jamais accès compte tenu de leur âge ou de leurs moyens. Et que l'écran ne remplacera jamais l'humain ».

### « Plus d'interlocuteur »

Chantal Guimberteau, maire d'Arthenac et conseillère départementale, rappelle les efforts consentis par le Département pour l'inclusion numérique. « Mais cela ne remplacera pas les services que nous sommes en passe de voir disparaître ». Pour Jeanne Blanc, maire de Cercoux, « on a vécu la fermeture de la trésorerie de Saint-Aigulin, maintenant c'est Montlieu et on va être rattachés à Jonzac. Quand il faudra apporter les 100 euros mensuels de notre régie de photocopies, il faudra faire 90 km... Et pour gérer nos budgets, nos difficultés et complexités fiscales, nous n'aurons plus d'interlocuteur. Il faut que tous les élus et citoyens se mobilisent ».

Jean-Jacques Pichon, maire de Clam, est venu « pour défendre les

## Une motion des élus du territoire

Pour mémoire, le 10 juillet, les élus des 129 communes de Haute Saintonge avaient voté une motion de protestation unanime « contre cette organisation qui ne leur convient pas », motion envoyée au Directeur départemental des finances publiques. Le président Claude Belot avait résumé ainsi : « Tout s'en va à Saintes ou La Rochelle. Il faudra se contenter de permanences ici ou là sur notre territoire où des trésoreries ont déjà fermé au fil des ans et ce n'est pas fini. On m'explique que le ministre veut davantage de présence sur le terrain. Ça commence bien alors que depuis vingt ans ferment des perceptions. On m'explique vouloir utiliser les accueils des Maisons des services au public, mais seulement à travers des permanences, sans présence permanente. Et il n'y aura plus de cadre A dans aucun territoire. À Jonzac, le service d'enregistrement part à Saintes. Aujourd'hui, pour faire enregistrer à Jonzac une transaction foncière, il faut déjà huit mois de délai. Or, même ce service va être transféré. Et pour le service aux entreprises de Haute Saintonge, même chose. Alors je crois qu'on se fout du monde ! Ce n'est pas une situation dans laquelle les élus et la population trouveront leur compte, et les personnels non plus ».



Les représentants syndicaux ont pris la parole. PHOTO M.-L.G.

services publics d'une manière générale. Aujourd'hui, il en reste un tout petit peu. Pas sûr que les gens ont bien conscience des conséquences de leur absence. Ceux qui ont le savoir et le flic se débrouilleront toujours. Mais l'écrasante majorité va se retrouver dans une panade épouvantable. Après, ce sera

trop tard, on ne pourra pas revenir en arrière ».

(1) Il compte un établissement d'accueil pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), un Établissement et Service d'Aide par le Travail (Esat), un foyer occupationnel et un Service d'accueil et d'orientation.



## Grève du 16 septembre 2019

Code Direction : 170

Direction : DIR DEPT FINANCES PUBLIQUES DE CHARENTE-MARITIME

Motif : Contre la géographie revisitée et les autres réformes impactant la DGFiP.  
 Contre la modification des conditions d'exercice des missions, leur transfert voire leur abandon.  
 Contre les mobilités fonctionnelles et géographiques forcées ainsi que la remise en cause de l'avenir professionnel et personnel de chacun.

Organisations syndicales : L'intersyndicale (Solidaires, CGT, FO, CFDT, CFTC)

	Catégorie A+ (1) Cadres supérieurs			Catégorie A (inspecteurs seulement)			Catégorie B			Catégorie C			Totaux		
	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%
Direction	21	4	19,05	35	12	34,29	41	24	58,54	23	7	30,43	120	47	39,17
SIP-CDI-CDIF	4		0,00	6	2	33,33	45	18	40,00	55	29	52,73	110	49	44,55
SIE, SIP-SIE et PRS	8	3	37,50	11	7	63,64	71	52	73,24	39	28	71,79	129	90	69,77
Trésoreries	14	5	35,71	20	10	50,00	91	45	49,45	51	28	54,90	176	88	50,00
Brigades, BCR, PCE, PCR, ICE	4	2	50,00	39	11	28,21	21	9	42,86				64	22	34,38
Services de Publicité Foncière	3		0,00	3	1	33,33	17	6	35,29	20	8	40,00	43	15	34,88
ESI															
CPS - CIS - CC															
<b>TOTAL</b>	<b>54</b>	<b>14</b>	<b>25,93</b>	<b>114</b>	<b>43</b>	<b>37,72</b>	<b>286</b>	<b>154</b>	<b>53,85</b>	<b>188</b>	<b>100</b>	<b>53,19</b>	<b>642</b>	<b>311</b>	<b>48,44</b>

(1) La catégorie A+ supérieurs s'entend à partir du grade d'Inspecteur divisionnaire